

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

==--==--==

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

==--==--==

SECRETARIAT GENERAL

==--==--==

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

==--==--==

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

==--==--==

SECRETARIAT GENERAL

==--==--==

DECISION N° 694/21 /D/MINESEC/SG DU

16 NOV 2021

Annulant toutes les dispositions de la note n°227/NS/J08/SAAP du 13 décembre 2020 portant redéploiement du personnel enseignant en service dans le Département du Nyong et Kelle

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;

Vu le Décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

Vu la note de service n°227/NS/J08/SAAP du 13 décembre 2020 portant redéploiement du personnel enseignant en service dans le Département du Nyong et Kelle ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, annulées toutes les dispositions de la note de service n°227/NS/J08/SAAP du 13 décembre 2020 portant redéploiement du personnel enseignant en service dans le Département du Nyong et Kelle.

Article 2.- Les intéressés qui se seraient déjà conformés aux dispositions de la note de service ci-dessus, doivent, dès publication de la présente décision, regagner leur précédent poste de travail et déposer au Service de l'Accueil et de l'Orientation du MINESEC, le certificat de reprise de service délivré à cet effet.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

16 NOV 2021

Yaoundé, le _____

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,


NALOVA LYONGA, Ph.D